

Mardi 30 janvier 2024

## **Perturbations attendues mercredi 31 janvier 2024 sur les routes des Bouches-du-Rhône**

**Mercredi 31 janvier 2024, en raison des manifestations et des blocages toujours en cours, des perturbations sont à prévoir sur les axes routiers des Bouches-du-Rhône.**

**- Opération escargot dans le secteur d'Arles sur la N113, RD570 et la RD570N à partir de 9h00. Il est fortement conseillé d'anticiper vos déplacements et d'éviter le secteur.**

**- En raison du blocage de l'A7 au niveau d'Avignon sud,** l'A7 sera coupée en direction de Lyon, la sortie sera obligatoire au niveau de l'échangeur n°25 « Cavaillon ».

Pour rejoindre le Vaucluse, il est déconseillé d'emprunter le pont de Bonpas.

**- Le barrage filtrant subsiste sur l'A8 au niveau du péage de « La Barque ».** Pour raison de sécurité, sortie obligatoire au niveau de l'échangeur n°32 (Fuveau). Dans le sens Aix/Nice, sortie conseillée « Val Saint-André ».

**- L'autoroute A51 reste bloquée dans les deux sens au niveau de la jonction avec l'autoroute A8 :** une déviation obligatoire est mise en place de la RN296 (en direction d'Aix) vers la RD7N (Saint-Cannat).

L'A51 est aussi fermée dans le sens Marseille -> Gap au niveau de la bretelle vers l'A8 : tous les véhicules sont renvoyés sur l'A8 direction Nice.

- Les bretelles d'entrée sur la RN296 à « La chevalière » et au niveau de la RD7N sont fermées également.

- La bretelle de sortie au niveau de « Jas-de-Bouffan » sur la route de Galice est toujours fermée.

### **→ Dans le sens nord -> sud**

- Pour se rendre à Aix-Centre depuis Venelles, les automobilistes devront sortir à l'échangeur n°12 des platanes,

- Ceux en provenance de Venelles et se dirigeant vers le sud d'Aix-en-Provence seront déviés vers la RD7N en direction de Saint-Cannat.

Pour rejoindre le sud d'Aix-en-Provence, il leur faudra ensuite suivre Eguilles et rester sur la RD543 jusqu'à la zone des Milles.

**Service Régional de la Communication Interministérielle**

04 84 35 40 00 | [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) | [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)



### → Dans le sens sud -> nord

- Pour les automobilistes venant de l'A8, de Coudoux vers Gap, la sortie sera obligatoire à l'échangeur Aix-Ouest, puis ils emprunteront la route de la Galice et l'avenue De Lattre de Tassigny.
- Pour ceux venant de l'A8 de Nice vers Gap, la bretelle A8 / A51 est fermée. La sortie est obligatoire à l'échangeur n°31 puis il faut contourner le centre d'Aix-en-Provence.
- Enfin pour les automobilistes venant de l'A51 direction Aix-en-Provence Ouest, il faut privilégier la sortie n°5 via la D9 puis suivre Eguilles et Saint-Cannat.

Il reste conseillé :

- D'anticiper vos déplacements,
- D'éviter les secteurs mentionnés plus haut,
- De suivre les itinéraires conseillés sur les panneaux à messages variables (PMV) des autoroutes, sur France Bleu, radio Vinci autoroute (107.7 Mhz) et les panneaux lumineux autoroutiers, et d'emprunter les contournements mis en place,
- De privilégier les transports en commun.

Les fermetures seront levées dès la fin des manifestations et blocages concernés.

Les services préfectoraux, les forces de sécurité intérieure et les gestionnaires d'autoroute sont mobilisés sur le terrain pour sécuriser les abords de ces points de congestion.

Restez informés sur les réseaux sociaux du préfet des Bouches-du-Rhône (X, Facebook, Instagram) et le site internet de la préfecture.